

République Française

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2025**

<b>Conseil d'administration du</b>	4 novembre 2025 à 14h30
<b>Date de convocation</b>	25 septembre 2025, soit dans les conditions fixées par les statuts
<b>Lieu</b>	Musée du Louvre-Lens, au lieu habituel de ses séances
<b>Présents</b>	Jean-Paul MULOT ; Sabine FINEZ ; Mady DORCHIES ; François DECOSTER ; Caroline MELONI ; Alexandre COUSIN ; Valérie CUVILLIER ; Sylvain ROBERT ; Sandra GUTHLEBEN ; Hilaire MULTON ; Laurence DES CARS ; Olivier GABET ; Ariane THOMAS ; Zaki AMAR-BAUTHENEY ; Souraya NOUJAÏM ; Aline FRANCOIS-COLIN ; Luc Bouniol-Laffont ; Caroline JOLY ; Lucie RIBEIRO.
<b>Pouvoirs</b>	Xavier BERTRAND à François DECOSTER ; Frédéric SALAT-BAROUX à Luc BOUNIOL LAFFONT ; Dominique DE FONT-REAULX à Souraya NOUJAÏM ; Jean-Yves LARROUTUROU à Ariane THOMAS ; Henri LOYRETTE à Laurence DES CARS ; Kim PHAM à Zaki AMAR-BAUTHENEY ; Francis STEINBOCK à Olivier GABET ; Bertrand GAUME à Sandra GUTHLEBEN.
<b>Excusés</b>	Xavier BERTRAND ; Aurore COLSON ; Valérie BIEGALSKI ; Christelle BUISSETTE ; Kim PHAM ; Dominique DE FONT-REAULX ; Francis STEINBOCK ; Henri LOYRETTE ; Frédéric SALAT-BAROUX ; Daniel PERCHERON ; Jean-Yves LARROUTUROU.
<b>Quorum</b>	Atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer
<b>Secrétaire de séance</b>	Madame Sabine FINEZ



## Délibération n°2025\_022

### Attribution de marchés publics

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à L. 1431-9, R. 1431-1 à R. 1431-21,

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais du 3 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « *Musée du Louvre - Lens* »,

Vu les statuts de l'Établissement Public de Coopération Culturelle « *Musée du Louvre-Lens* », et notamment son article 9,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération n° 2023-227 du Conseil d'Administration en date du 4 juillet 2023 sur les délégations de la Directrice du Musée du Louvre-Lens,

Vu la délibération n° 2024-256 du Conseil d'Administration en date du 22 mars 2024 portant sur les procédures commande publique du Musée du Louvre-Lens,

## Rapport de présentation au Conseil d'Administration

Considérant qu'aux termes de l'article R. 1431-7 du Code général des collectivités territoriales, il appartient au Conseil d'Administration de délibérer sur toutes les questions relatives au fonctionnement,

Considérant que la directrice du Musée du Louvre-Lens, afin de faciliter la gestion du Musée du Louvre-Lens, bénéficie d'une délégation du conseil d'administration lui permettant de prendre toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des contrats et conventions relevant de la commande publique en dessous du seuil de procédure formalisée,

Considérant qu'aux termes de l'article L. 2122-21-1 du Code général des collectivités territoriales, la délibération du Conseil d'Administration peut être prise avant l'engagement de la procédure de marché public. Pour cela, elle comporte obligatoirement la définition de l'étendue du besoin à satisfaire et le montant prévisionnel du marché,

Considérant que pour permettre la réalisation de ses missions, le Musée du Louvre-Lens doit procéder pour son bon fonctionnement au lancement ou à l'attribution des marchés publics supérieures au seuil de procédure formalisée,

Considérant que les crédits nécessaires sont prévus au budget,

### L'attribution du marché public suivant est nécessaire :

Objet, procédure et forme	Déroulement de la procédure de passation	Attribution
<u>Objet du marché :</u> Marché public relatif à la fourniture et la gestion des titres-restaurant pour les agents du Musée du Louvre-Lens <u>Procédure :</u> Marché passé en procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles R 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique. <u>Durée :</u> Le contrat sera conclu pour une durée ferme de 4 ans. Date de démarrage : 1 <sup>er</sup> janvier 2026 <u>Allotissement :</u> Compte tenu des caractéristiques techniques des prestations demandées, la présente consultation n'a pas fait l'objet d'un allotissement, les prestations, objet du présent marché, constituant une unité. <u>Forme du marché :</u>	<u>Publication du marché :</u> Envoyée le 18 juin 2025 au BOAMP et au JOUE <u>Remise des offres :</u> Le 25 juillet 2025 à 12.00. 4 entreprises ont présenté une offre : <ul style="list-style-type: none"> <li>- UP COOK (CP 92230)</li> <li>- CONTACT (CP 31117)</li> <li>- SWILE (CP 34172)</li> <li>- EDENRED (CP 92245)</li> </ul> <u>Critères d'analyse :</u> Prix : 10 points Valeur technique : 80 points : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation, méthodologie de mise en place et de suivi : 30 pts</li> <li>- Modalités de livraison et de réédition des cartes : 20 pts</li> <li>- Modalités sécurisation : 10 pts</li> <li>- Avantages associés aux titres : 10 pts</li> <li>- Engagement du candidat en matière de développement durable : 10 pts</li> </ul>	<u>Rapport d'analyse :</u> Sur base de la sélection des candidatures, des offres et de la comparaison de celles-ci, les services du Musée ont soumis un rapport d'analyse proposant d'attribuer le marché à l'entreprise ayant remis l'offre régulière économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, soit EDENRED France (92245 MALAKOFF CEDEX). <u>CAO :</u> La commission d'appel d'offres du Musée du Louvre-Lens, dans sa réunion du 18 septembre 2025, a décidé d'attribuer le marché public à l'attributaire proposé pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres.



Conformément à l'article R. 2162-2 du code de la commande publique, l'accord-cadre mono-attributaire sera exécuté par l'émission de bons de commande sans minimum et avec un maximum limité à 800 000 € sur la durée du marché.	Délai de livraison : 10 points
<u>Volume financier du marché :</u> Estimé à 550 800 € sur la durée globale du marché	

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'autoriser l'attribution des procédures de marchés publics et la signature des contrats à venir et tous les documents afférents aux marchés publics concernés,
- D'acter la clôture des procédures achevées.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits  
Pour expédition conforme,

Pour la Présidente, par délégation Annabelle Ténèze, Directrice de  
l'établissement public de coopération culturelle  
« Musée du Louvre-Lens »



Envoyé en préfecture le 13/11/2025

Reçu en préfecture le 13/11/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 062-200027662-20251113-D\_2025\_022-DE